

Réunion du 5 mars 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient
présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Madame Alice MOREL, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Jean-Claude WEIL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur David HECKEL, Monsieur Philippe MEYER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Pierre BERTRAND

N° CP/2012/151 - **Actions décentralisées - 2114**
Programme de coopération 2012 avec les Régions Boeny et
Betsiboka (Madagascar) - Subvention à l'IRCOD et avenant à la
convention "centre d'appui aux communes"

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

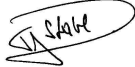
- approuve le programme de coopération 2012 avec les collectivités des Régions Boeny et Betsiboka (Madagascar), programme dont les principales orientations sont les suivantes : poursuite de l'appui à l'urbanisme, à l'intercommunalité et au développement local ainsi qu'à la lecture publique
- décide conformément au tableau annexé, d'attribuer à l'Institut régional de coopération-développement (IRCOD) à STRASBOURG une subvention de 200 000 €, soit 150 000 € en 2012, 40 000 € en 2013 et 10 000 € en 2014, sous réserve du vote des crédits afférents en 2013 et 2014.

Elle approuve par ailleurs :

- la convention financière correspondante à intervenir avec l'IRCOD
- l'avenant n° 1 à la convention de partenariat pour la mise en place d'un centre d'appui aux communes à MAEVATANANA, avenant ayant pour objet de prolonger d'une année supplémentaire la durée initiale de la convention.

Elle autorise en outre son président à signer cette convention et cet avenant au nom du Département.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20120305-66119-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 13/03/12